



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
27 mai 2015
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-deuxième session

Bonn, 1^{er}-11 juin 2015

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux pays les moins avancés

Rapport sur la vingt-septième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés

Note du secrétariat*

Résumé

Le présent document rend compte de la vingt-septième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA), qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 12 au 14 mars 2015. À cette réunion, le Groupe d'experts a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de travail pour 2014-2015, en mettant l'accent sur les activités ci-après : résultats de la réunion de bilan sur ses travaux; état d'avancement des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA); évolution du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA); directives techniques et appui aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA; ateliers régionaux de formation au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA; NAP Expo 2015; atelier sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, en collaboration avec le Comité de l'adaptation; activités d'information sur le processus des PNA; questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA; meilleures pratiques et enseignements tirés; promotion de la cohérence et des synergies des mesures d'adaptation au titre de la Convention; mobilisation d'organisations, ainsi que de centres et réseaux régionaux; échanges avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution, ainsi qu'avec le Fonds vert pour le climat. Il s'achève par des informations actualisées sur les activités prioritaires du programme de travail du Groupe d'experts.

* Le présent document a été soumis après la date prévue afin de pouvoir prendre en compte les contributions pertinentes.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat.	1	3
II. Résumé de la vingt-septième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés	2–95	3
A. Délibérations	2–3	3
B. Exécution d'autres mandats confiés par l'Organe subsidaire de mise en œuvre et la Conférence des Parties.	4	3
C. État d'avancement de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation	5–8	5
D. Évolution du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation	9–16	6
E. Conseils techniques et appui au processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation	17–39	9
F. Réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts des pays les moins avancés	40–43	14
G. Informations relatives aux travaux du Groupe d'experts des pays les moins avancés	44–50	16
H. Favoriser la cohérence et la synergie des mesures d'adaptation au titre de la Convention	51–60	19
I. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux	61–63	20
J. Débats avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution	64–90	21
K. Débats avec le Fonds vert pour le climat	91–95	25
III. Programme de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour 2015	96–101	27
Annexes		
I. Projects from the national adaptation programmes of action which have been technically cleared by the secretariat of the Global Environment Facility and are awaiting funding under the Least Developed Countries Fund		29
II. Rolling work programme of the Least Developed Countries Expert Group for 2015		34
III. List of questions from the Least Developed Countries Expert Group to the Green Climate Fund as feedback to the presentation made by the Green Climate Fund on 9 March 2015		38
IV. Members of the Least Developed Countries Expert Group as at 12 March 2015		39

I. Mandat

1. À sa seizième session, la Conférence des Parties a prorogé de cinq ans le mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés (ci-après, le Groupe d'experts) (2011-2015). Elle lui a demandé d'élaborer un programme de travail glissant sur deux ans en vue de son examen par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à la première session qu'il tiendrait chaque année, et de rendre compte de ses travaux à celui-ci à chacune de ses sessions¹.

II. Résumé de la vingt-septième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés

A. Délibérations

2. La vingt-septième réunion du Groupe d'experts s'est tenue à Bangkok (Thaïlande), du 12 au 14 mars 2015, immédiatement après la réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts, qui s'est tenue au même endroit du 9 au 11 mars 2015 (voir par. 40 à 43 ci-dessous).

3. À sa vingt-septième réunion, le Groupe d'experts a étudié les résultats des deux réunions ci-après auxquelles il avait pris part :

a) La réunion organisée le 8 mars 2015 avec les organisations compétentes sur l'harmonisation des supports élaborés en complément des directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation (PNA)². Les organisations présentes étaient les suivantes : Conservation International, Partenariat mondial pour l'eau; Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes; Institut international de gestion des ressources en eau; et l'Université de Washington;

b) Le 11 mars 2015, en marge de la réunion de bilan, le Groupe d'experts s'était entretenu avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et deux de ses agents d'exécution, à savoir le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

B. Exécution d'autres mandats confiés par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et la Conférence des Parties

4. En plus de son programme de travail pour 2014-2015, le Groupe d'experts a également étudié les mandats suivants issus des quarante et quatrième sessions du SBI ainsi que des seizième et vingtième sessions de la Conférence des Parties :

a) Le SBI a invité le Groupe d'experts et le Comité de l'adaptation à étudier les moyens d'intégrer les pays en développement Parties qui ne font pas partie des pays les moins avancés (PMA) à la manifestation consacrée aux PNA (NAP Expo)³. C'est ainsi que 20 pays en développement Parties qui ne font pas partie des PMA ont

¹ Décision 6/CP.16, par. 3.

² *Plans nationaux d'adaptation : Directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation*. Document consultable à l'adresse : <http://unfccc.int/7279>.

³ FCCC/SBI/2014/8, par. 102.

été invités à participer à NAP Expo 2015 (voir les paragraphes 44 à 47 ci-dessous pour de plus amples informations sur NAP Expo 2015);

b) Le SBI a invité le Comité de l'adaptation à organiser un atelier en coopération avec le Groupe d'experts, si possible immédiatement après une réunion sur un thème pertinent, au cours duquel des experts et des professionnels échangeront à divers niveaux les données d'expérience, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, avant la quarante-deuxième session du SBI⁴. Le Comité de l'adaptation, en coopération avec le Groupe d'experts, a décidé d'organiser cet atelier immédiatement après NAP Expo 2015. L'atelier a eu lieu les 16 et 17 avril 2015 à Bonn (Allemagne)⁵;

c) Le SBI a invité le Groupe d'experts et le Comité de l'adaptation à élaborer un document d'information sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA en se fondant sur les résultats de la manifestation NAP Expo et sur des documents pertinents, qui sera examiné par le SBI à sa quarante et unième session et constituera une contribution à l'atelier mentionné à l'alinéa b) du paragraphe 4 ci-dessus⁶. Le Groupe d'experts et le Comité de l'adaptation ont élaboré ce document d'information⁷ qui est paru avant la quarante et unième session du SBI et a ensuite été utilisé à l'atelier;

d) Le SBI a invité le Comité de l'adaptation à élaborer un rapport sur les travaux de l'atelier mentionné à l'alinéa b) du paragraphe 4 ci-dessus en collaboration avec le Groupe d'experts et avec l'aide du secrétariat, document qu'il examinerait à sa quarante-deuxième session⁸. Ce rapport a bien été établi⁹;

e) La Conférence des Parties a décidé d'étudier les formules possibles pour améliorer les informations fournies concernant le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA à l'atelier mentionné à l'alinéa b) du paragraphe 4 ci-dessus, et de les examiner afin de suivre et d'évaluer la progression du processus des PNA dont il est question au paragraphe 37 de la décision 5/CP.17¹⁰. Il a été tenu compte de la demande de la Conférence des Parties dans la conception de l'atelier, dont le deuxième jour a été consacré à la question des informations fournies;

f) La Conférence des Parties a demandé au Comité de l'adaptation et au Groupe d'experts, en collaboration avec le Fonds vert pour le climat, en tant qu'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier, d'étudier les moyens d'aider au mieux les pays en développement Parties à avoir accès aux ressources du Fonds pour le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA et de faire rapport à ce sujet au SBI à sa quarante-deuxième session¹¹. Le Groupe d'experts a procédé à un échange de vues avec des représentants du Fonds pendant la réunion et à l'occasion de NAP Expo 2015, sur la base des questions énumérées à l'annexe III, en vue fournir des informations pertinentes actualisées aux PMA sur le fonctionnement du Fonds. À la réunion, il a décidé d'inviter régulièrement des représentants du Fonds à ses réunions;

⁴ FCCC/SBI/2014/8, par. 106.

⁵ unfccc.int/8903.

⁶ FCCC/SBI/2014/8, par. 107.

⁷ FCCC/SBI/2014/INF.14.

⁸ FCCC/SBI/2014/8, par. 108.

⁹ FCCC/SBI/2015/INF.6.

¹⁰ Décision 3/CP.20, par. 8.

¹¹ Décision 3/CP.20, par. 11.

g) À sa seizième session, la Conférence des Parties a décidé qu'à sa vingt et unième session elle ferait le point sur l'état d'avancement des travaux du Groupe d'experts et réfléchirait à la question de son maintien et de son mandat, puis qu'elle prendrait une décision à cet égard. Elle a pris une série de dispositions visant à entamer cet examen et, dans ce cadre, a demandé au Groupe d'experts d'organiser, avant juin 2015 et avec le concours du secrétariat, une réunion avec les Parties, le FEM et ses organismes, ainsi que d'autres organisations compétentes, pour dresser un bilan de ses travaux¹². Le Groupe d'experts a organisé cette réunion de bilan en mars 2015 (voir paragraphes 40 à 43 ci-dessous)¹³.

C. État d'avancement de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation

5. Le FEM a fait savoir qu'au 2 mars 2015, 50 PMA avaient officiellement présenté des propositions de projets de mise en œuvre de leur PANA, sous la forme de descriptifs de projets pour agrément, en vue d'un financement par le Fonds pour les pays les moins avancés. Quarante-huit d'entre eux avaient présenté au moins deux projets et 45, trois projets ou davantage. La majorité des projets présentés concernaient l'agriculture (31 %), la gestion des risques de catastrophe (19 %), la gestion des zones côtières (13 %) et la gestion des ressources en eau (12 %).

6. Le FEM a également indiqué qu'en tout, 161 projets (dont 8 de moyenne envergure et 153 de grande envergure) avaient été approuvés par le Conseil du FEM, les financements accordés par le Fonds pour les PMA s'élevant à 905,6 millions de dollars des États-Unis depuis 2007. Sur les projets approuvés, 108 (excepté les projets concernant l'élaboration des PANA) avaient été validés ou approuvés par le Directeur général du FEM.

7. Le FEM a en outre indiqué que cinq de ces projets étaient terminés, tandis que d'autres en étaient à diverses étapes de leur mise en œuvre ou étaient prêts à démarrer. L'évaluation finale de chacun des projets terminés permet de recenser les enseignements tirés, dont on trouvera des exemples aux paragraphes 76 à 88 ci-dessous. Le tableau 1 donne des détails sur les projets terminés.

Tableau 1

Projets issus de programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation ayant été achevés avec le soutien du Fonds pour les pays les moins avancés^a

<i>Pays</i>	<i>Intitulé du projet</i>	<i>Aval du Directeur général^b</i>	<i>Coût total du projet (en millions de dollars des États-Unis)</i>
Bhoutan	Réduire les risques et les facteurs de vulnérabilité induits par les changements climatiques sous la forme de débordements des lacs glaciaires dans les vallées de Punakha-Wangdi et Chamkhar	Mars 2008	8 274

¹² Décision 6/CP.16, par. 9 a).

¹³ On trouvera le rapport sur cette réunion dans le document paru sous la cote FCCC/SBI/2015/8.

<i>Pays</i>	<i>Intitulé du projet</i>	<i>Aval du Directeur général^b</i>	<i>Coût total du projet (en millions de dollars des États-Unis)</i>
Burkina Faso	Renforcer les capacités d'adaptation et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques au Burkina Faso	Avril 2009	23 495
Cabo Verde	Renforcer la faculté d'adaptation et accroître la résilience face aux changements climatiques dans le secteur de l'eau au Cabo Verde	Septembre 2009	67 399
Cambodge	Favoriser une gestion de l'eau et des pratiques agricoles résilients face aux changements climatiques dans les zones rurales du Cambodge	Avril 2009	4 485
Samoa	Prendre en compte les risques inhérents aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de la santé au Samoa	Samoa	

^a Dans tous les projets l'agent d'exécution a été le Programme des Nations Unies pour le développement.

^b Directeur général du Fonds pour l'environnement mondial.

8. Le FEM a fait savoir qu'à la mi-2014, le Fonds pour les PMA ne disposait pas de ressources suffisantes. En conséquence, le secrétariat du FEM avait dû suspendre 22 projets, dont certains pour plus d'un an, qui restent en attente mais ne peuvent pas être approuvés tant que le Fonds ne dispose pas de ressources supplémentaires substantielles. On trouvera une liste complète de ces projets à l'annexe 1.

D. Évolution du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

1. Lancement du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

9. Plusieurs pays ont entamé un processus d'élaboration et de mise en œuvre du PNA, selon les informations fournies au Groupe d'experts lors du lancement officiel d'une manifestation ou bien tirées du document d'information sur les PNA¹⁴, d'exposés faits dans le cadre des ateliers du Programme d'appui mondial aux PNA organisés en mars, avril et juillet 2014, de NAP Expos, en août 2014 et avril 2015, et d'ateliers régionaux de formation du Groupe d'experts consacrés aux PNA et organisés en novembre 2014 à l'intention des pays du Pacifique et en février 2015 des

¹⁴ FCCC/SBI/2014/INF.25, paragraphes 14 et 15.

pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe¹⁵. Si ces sources d'information ne concernent pas tous les pays qui se sont lancés dans un processus de PNA, elles permettent néanmoins d'avoir un aperçu de la masse critique des pays qui avancent dans le cadre de ce processus.

10. Les pays dont il question sont les suivants :

a) Pour les PMA : Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Togo, Vanuatu et Zambie;

b) Pour les pays en développement qui ne font pas partie des PMA : Afrique du Sud, Arménie, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Cameroun, Chili, Îles Cook, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Maroc, Malawi, Namibie, Swaziland, Viet Nam et Zimbabwe.

11. Au moins un pays développé, le Japon, a également entamé le processus de PNA comme il l'a annoncé lors de l'atelier sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA.

2. Progrès réalisés dans l'élaboration des plans nationaux d'adaptation

12. Plusieurs pays ont indiqué où ils en étaient dans l'élaboration de leur PNA; ces informations sont synthétisées dans le tableau 2. Dans sa déclaration à la vingtième session de la Conférence des Parties, le Soudan a fait savoir qu'il s'était doté d'un PNA. Le Chili a également déclaré qu'il avait élaboré un PNA¹⁶. Pendant la réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts, le Burkina Faso a expliqué qu'il procédait aux dernières consultations sur son projet de PNA.

3. Bilan de l'aide fournie¹⁷

13. On trouvera les informations sur l'aide fournie jusqu'à présent aux PMA dans le cadre et hors de la Convention aux fins d'élaboration et de mise en œuvre des PNA dans le rapport sur la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts¹⁸ et le document d'information sur le processus de PNA élaboré pour la vingtième session de la Conférence des Parties¹⁹. D'autres exemples de l'aide apportée depuis la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts sont énumérés aux paragraphes 14 à 16 ci-dessous.

¹⁵ Ces informations sont disponibles aux adresses suivantes : unfccc.int/nap, <http://www.undp-alm.org/projects/naps-ldcs>, napexpo.org/2014 et napexpo.org/2015.

¹⁶ Informations disponibles à l'adresse : <http://portal.mma.gob.cl/wp-content/uploads/2014/12/PAN-web2.pdf>.

¹⁷ On trouvera une description de l'aide fournie par le Groupe d'experts au chapitre II.E ci-dessous.

¹⁸ FCCC/SBI/2014/13, par. 10 à 16.

¹⁹ FCCC/SBI/2014/INF.25.

Tableau 2
**Synthèse des mesures prises par les pays en développement Parties
dans le cadre des processus des plans nationaux d'adaptation
au 14 avril 2015^a**

<i>Élément du processus de plan national d'adaptation</i>	<i>Nombre de pays en développement</i>	<i>Mesures</i>
Travail préparatoire et prise en compte des lacunes	6 (4) ^{b, c}	Consultation des parties prenantes
	4 (4) ^d	Inventaire des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation à ce phénomène
	10 (10) ^e	Évaluation des lacunes et des besoins au regard de l'environnement favorable au processus de plan national d'adaptation (PNA)
	23 (21) ^f	Élaboration de feuilles de route et de stratégies pour le processus de PNA (ou être sur le point de les élaborer)
Préparation	4 (3) ^g	Élaboration des PNA
	2 (2) ^h	Évaluations des risques et de la vulnérabilité sous tous leurs aspects
	11 (4) ⁱ	Intégration de l'adaptation dans la planification nationale et infranationale du développement
Stratégies de mise en œuvre	1 ^j	Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre pour l'adaptation à moyen et à long termes
Notification, suivi et examen	1 ^k	Indicateurs de suivi (élaboration des)

^a Actualisation du tableau 1 du document FCCC/SBI/2014/INF.25.

^b Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays les moins avancés.

^c Bénin, Comores, Jamaïque, Malawi, République-Unie de Tanzanie et Togo.

^d Cambodge, Lesotho, Niger et Togo.

^e Bénin, Gambie, Guinée-Bissau, Libéria, Malawi, Népal, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Soudan.

^f Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Niger, Ouganda,

^g République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Somalie, Togo et Zambie.

^h Burkina Faso, Chili, Éthiopie et Soudan.

ⁱ Lesotho et République-Unie de Tanzanie.

^j Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Cameroun, Inde, Indonésie, Mali, Maroc, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Vanuatu et Viet Nam.

^k République de Moldova.

^k Colombie.

14. Le Programme d'appui mondial aux PNA pour les PMA a mené les activités mentionnées dans le rapport sur la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts ainsi que les activités ci-après entre septembre 2014 et mars 2015 : ateliers régionaux de formation à l'intention des PMA du Pacifique en novembre 2014, en parallèle de l'atelier de formation régional du Groupe d'experts destiné aux pays du Pacifique; appui technique à l'organisation d'un atelier de formation aux PNA dans les pays, à savoir aux Comores, en République démocratique du Congo et au Malawi. En outre, le Programme d'appui mondial aux PNA prévoit d'organiser une manifestation d'orientation sur les PNA en 2015 à l'intention des hauts fonctionnaires de Mauritanie et de République-Unie de Tanzanie qui, pour cette dernière, sera suivie d'un atelier de formation technique. Des ateliers de formation devraient également être organisés en Angola, au Libéria et à Madagascar et un appui sera apporté au Mozambique sous la forme d'un bilan axé sur des questions intersectorielles.

15. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a entrepris d'appuyer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA en Ouganda et au Malawi grâce à un renforcement des capacités des institutions clés, dont les ministères de l'agriculture, de l'environnement et de la planification, et par l'intermédiaire des autorités locales. Elle soutient également ces pays dans la formulation d'une feuille de route pour leur processus et dans la production de résultats fondés sur des données factuelles concernant les options en matière d'adaptation pour le secteur agricole, à l'aide de principes de conception expérimentaux dans le cadre d'un suivi. La FAO souhaite mener des activités similaires entre 2015 et 2019 dans les pays suivants : Kenya, Népal, Philippines, Rwanda, Thaïlande, Uruguay, Viet Nam et Zambie.

16. Le Groupe d'experts a également noté que des informations supplémentaires sur l'appui fourni aux pays, notamment sur le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, étaient disponibles par d'autres canaux en rapport avec la Convention, notamment :

- a) Le financement à mise en œuvre rapide²⁰;
- b) Les communications nationales²¹;
- c) Les communications pertinentes des Parties et des organisations, notamment sur le financement, la technologie et le renforcement des capacités, les PNA et le programme d'action de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements²².

E. Conseils techniques et appui au processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

1. Formation aux plans nationaux d'adaptation

17. Le Groupe d'experts a organisé les deux premiers des cinq ateliers régionaux de formation aux PNA qu'il avait prévu pour la période 2014-2015, en collaboration avec le Programme d'appui mondial aux PNA pour les PMA et les pays en développement qui ne font pas partie des PMA. Le premier atelier, qui était destiné aux pays du Pacifique, s'est tenu du 3 au 7 novembre 2014 à Port Vila (Vanuatu). Le deuxième, à l'intention des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, s'est tenu du 23 au 27 février 2015 à Livingstone (Zambie).

²⁰ <http://www3.unfccc.int/pls/apex/f?p=116:8:1596502543078050>.

²¹ <http://unfccc.int/4056>.

²² <http://www4.unfccc.int/submissions>.

18. Pour organiser ces ateliers, le Groupe d'experts a collaboré avec diverses organisations, agences et centres régionaux dans le cadre d'un groupe consultatif.

19. Les ateliers de formation étaient ouverts aux PMA et aux pays en développement qui ne font pas partie des PMA des régions où ils se déroulaient. Ils s'adressaient aux experts nationaux participant au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA ou à d'autres initiatives nationales de planification et de mise en œuvre en matière d'adaptation.

20. Quinze personnes représentant les quatre PMA (Kiribati, Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu) et cinq pays en développement qui ne font pas partie des PMA (Îles Cook, Îles Marshall, Nauru, les Palaos et Samoa) de la région ont participé à l'atelier de formation destiné aux pays du Pacifique. Des représentants du Programme d'appui mondial aux PNA pour les PMA, du FEM et de ses agents d'exécution, en particulier le PNUD et le PNUE, de l'Organisation mondiale de la Santé; de l'Agence allemande de coopération internationale, du secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud, du secrétariat de la Communauté du Pacifique, de l'Université du Pacifique Sud, de la Griffith University et de l'Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth ont assisté à l'atelier, en tant que conseillers techniques.

21. Quarante-six personnes représentant les 12 PMA (Angola, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Lesotho, Malawi, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Somalie et Zambie) et six pays en développement qui ne font pas partie des PMA (Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Namibie, Swaziland et Zimbabwe) de la région ont participé à l'atelier de formation destiné aux pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.

22. La formation a été dispensée sous différentes formes, comme des cours, des exercices en groupe et la présentation d'expériences nationales. Les participants ont eu accès à des outils et d'autres ressources directement utilisables par les pays pour faciliter leurs travaux relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des PNA. Les expériences nationales ont été partagées grâce à plusieurs exposés de pays. Les supports pédagogiques ont été modifiés à l'issue de l'atelier destiné aux pays du Pacifique afin de prendre en compte les remarques et les suggestions des participants sur ce qui pouvait être amélioré et de les adapter aux besoins particuliers des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Dans ces derniers, les séances ont été structurées autour des 10 fonctions essentielles du processus de PNA afin de bien orienter la formulation et la mise en œuvre du processus. C'est ainsi désormais qu'on procédera pour les autres ateliers.

23. Pour une grande part, les supports pédagogiques utilisés pour les ateliers régionaux de formation proviennent d'un ouvrage de référence que le Groupe d'experts élabore actuellement (voir également le paragraphe 98 e) ci-dessous) et qu'il prévoit de terminer cette année. L'ouvrage devrait être axé sur la façon de faire, détaillant les méthodes éprouvées et les ressources directement utilisables par les pays pour faciliter leurs travaux relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des PNA. Il servira également de guide de référence pour les équipes nationales dans leurs activités relevant du processus d'élaboration et de mise en œuvre du PNA dans leur pays.

24. Le Groupe d'experts a décidé d'organiser les autres ateliers régionaux de formation aux PNA destinés aux pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, aux PMA francophones et aux pays asiatiques entre juillet et novembre 2015. Les PMA lusophones seront également formés dans le cadre d'un dispositif garantissant un bon usage des ressources. Les dates et lieux précis de ces ateliers seront annoncés prochainement.

25. Le Groupe d'experts a pris note des données d'expérience, des meilleures pratiques et des enseignements tirés ci-après, fruits des échanges tenus lors des deux premiers ateliers :

- a) La plupart des groupes de pays sont bien au fait de leurs plans et politiques actuels, ce qui leur permet de mieux comprendre la nécessité d'harmoniser le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA avec ceux-ci;
- b) Les plans et politiques en vigueur, comme les PANA, les plans d'action nationaux conjoints dans le Pacifique et les plans nationaux de développement constituent une bonne base de dispositifs à partir de laquelle élaborer un cadre complet de planification de l'adaptation;
- c) Il existe déjà des dispositifs institutionnels sur lesquels fonder les dispositifs institutionnels nécessaires au processus de PNA.

26. Le Groupe d'experts a également pris note des nouveaux besoins en matière d'appui exprimés par les participants aux ateliers, à savoir :

- a) Être conseillés sur la formulation des PNA et leur mise en œuvre dans les secteurs/ministères, ainsi que sur les délais à respecter;
- b) Comprendre comment faire en sorte que les différents programmes internationaux et régionaux viennent soutenir les efforts nationaux en matière d'adaptation dans le cadre du PNA, afin d'éviter les messages contradictoires et les chevauchements d'activités;
- c) Comprendre comment harmoniser les différentes évaluations de la vulnérabilité et des risques entre les secteurs, ainsi que les outils et les méthodes;
- d) Obtenir d'autres conseils pour passer de l'évaluation des vulnérabilités et des risques face aux changements climatiques à un recensement des options en matière d'adaptation et à l'élaboration de programmes, de politiques et de projets solides, notamment grâce à la présentation de cas d'étude réels;
- e) Veiller à un engagement réel et à un renforcement des capacités des institutions les mieux placées pour collecter les informations, y compris les organisations non gouvernementales;
- f) Élaborer des scénarios liant étroitement les changements climatiques et les aspects socio-économiques, à partir de travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC);
- g) Dresser le bilan des informations déjà obtenues dans le cadre des systèmes de suivi et d'évaluation en place dans les différents secteurs, et évaluer l'adaptation des cadres existants au suivi des progrès réalisés dans la formulation et la mise en œuvre des PNA;
- h) Trouver des moyens concrets de créer des liens entre le processus de PNA et les stratégies de développement à faible intensité de carbone, les objectifs de développement durable, le Fonds vert pour le climat et d'autres processus pertinents.

2. Appuyer le processus de formulation et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation grâce à la plate-forme « NAP Central »

27. La plate-forme NAP Central a été conçue de façon à regrouper trois grandes catégories de sites, à savoir :

a) Des portails nationaux qui permettent aux pays de gérer leurs supports relatifs aux PNA, notamment d'archiver des documents, ainsi que communiquer, au secrétariat, les produits et les résultats liés au PNA²³;

b) Des sites collaboratifs, dont les utilisateurs sont notamment le Groupe d'experts, le Comité de l'adaptation et tout autre organisation compétentes;

c) Des pages publiques, qui comprennent les directives techniques applicables aux PNA et les ressources utiles sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, des informations sur l'appui, des pages consacrées aux manifestations organisées, des tableaux de bord de pays, des navigateurs et des études de cas.

28. Le Groupe d'experts a étudié les progrès réalisés dans la mise en service de chacune des composantes du site. Il a noté que les portails de pays et les pages publiques²⁴ étaient déjà accessibles et que les pays pouvaient partager des documents grâce aux pages publiques du système.

29. Le Groupe d'experts est convenu que les prochaines étapes seraient de finaliser les sites collaboratifs, d'améliorer l'interface utilisateur pour les pages publiques et de faire apparaître tous les éléments du menu sur la page d'accueil de la plate-forme NAP Central.

30. Le Groupe d'experts a décidé de concevoir un document annonçant la parution de NAP Central assorti d'un bref mode d'emploi. Le manuel sur NAP Central, un guide de l'utilisateur complet, est élaboré en parallèle du développement de la plate-forme. Le Groupe d'experts a également décidé d'étendre le rôle du groupe d'appui, demandant à ce dernier de formuler de nouvelles idées afin que la plate-forme soit encore plus utile au processus de formulation et de mise en œuvre des PNA.

3. Document d'information sur les moyens de soutenir le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation dans les pays les moins avancés

31. L'objectif de ce document d'information est d'apporter des éléments utiles à la conception et à la fourniture d'un appui aux PMA qui se lancent dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PNA, en les informant des aides, notamment techniques et en matière de renforcement des capacités, de la technologie et des financements existants. Le document vise aussi à inciter les pays à étudier les multiples sources de financement pour les différents aspects du processus. Enfin, il explique comment utiliser la version réduite du processus de PNA mise au point par le Groupe d'experts comme outil permettant de recenser et d'analyser les activités qui pourraient être entreprises et les mettre en correspondance avec des sources de financement.

32. Compte tenu des débats tenus à sa vingt-sixième réunion²⁵, le Groupe d'experts a décidé d'actualiser les informations figurant dans l'avant-projet de document d'information et de faire paraître celui-ci courant 2015.

4. Suivi et évaluation du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

33. Le Groupe d'experts a examiné les travaux qu'il avait mené depuis sa vingt-sixième réunion en vue d'améliorer le projet de document technique décrivant l'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes et son application au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA.

²³ Décision 3/CP.20, par. 9.

²⁴ www.unfccc.int/nap.

²⁵ Voir le document FCCC/SBI/2014/13, par. 18 et 19.

34. L'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes s'appuie sur les 10 fonctions essentielles au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA telles que les a définies le Groupe d'experts²⁶. Ces fonctions, qui sont présentées dans l'encadré 1, correspondent aux services que le processus des PNA devraient rendre aux pays. L'outil propose également les résultats et les mesures attendus sous la forme de questions/d'aide-mémoire indicatifs pour chacune de ces fonctions qui aideront les pays dans le suivi et l'évaluation de la fonction.

Encadré 1

Fonctions essentielles du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

Fonction essentielle n° 1 : Aider les pouvoirs publics à diriger et coordonner sur le plan national les efforts d'adaptation à tous les niveaux et à jouer le rôle de principal interlocuteur avec les mécanismes régionaux et internationaux.

Fonction essentielle n° 2 : Recueillir, compiler, traiter et diffuser les données, les informations et les connaissances concernant les changements climatiques et les aspects liés au développement connexes à l'appui de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation.

Fonction essentielle n° 3 : Recenser et traiter les lacunes et les besoins concernant l'aptitude à préparer et réaliser efficacement les plans d'adaptation.

Fonction essentielle n° 4 : Évaluer les interdépendances et les besoins en matière de développement et de climat et soutenir l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement et la planification sectorielle aux niveaux national et infranational (au moyen de politiques, de projets et de programmes).

Fonction essentielle n° 5 : Analyser les données climatiques et évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques, et déterminer des options d'adaptation.

Fonction essentielle n° 6 : Évaluer les options d'adaptation pour aider la prise de décisions concernant les plans d'investissement pour l'adaptation et la planification du développement.

Fonction essentielle n° 7 : Aider à faire en sorte que l'adaptation aux changements climatiques soit une priorité dans la planification nationale.

Fonction essentielle n° 8 : Faciliter la mise en œuvre de l'adaptation à tous les niveaux par des politiques, des projets et des programmes appropriés, compte tenu des possibilités de synergies.

Fonction essentielle n° 9 : Faciliter le suivi, l'examen et l'actualisation des plans d'adaptation dans le temps, pour garantir les progrès et l'efficacité des efforts d'adaptation et montrer comment les lacunes sont traitées.

Fonction essentielle n° 10 : Coordonner les activités d'information sur le processus des plans nationaux d'adaptation à l'intention des partenaires nationaux et internationaux, et sur les progrès réalisés, de façon officielle, à l'intention du secrétariat

²⁶ FCCC/SBI/2013/15, par. 43.

35. Le Groupe d'experts testera l'outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes sur des études de cas au niveau national, en collaboration avec les partenaires et organisations compétents. Une fois la période de test achevée, il prévoit également d'actualiser l'outil selon que de besoin, en tenant compte des enseignements tirés de son application au niveau national.

5. Documentation complémentaire aux directives techniques pour le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

36. Le Groupe d'experts a rencontré certaines des organisations qui élaborent les documents complémentaires aux directives techniques pour les PNA le 8 mars 2015, soit un jour avant la réunion de bilan sur ses travaux. Lors de cette rencontre, ces organisations ont étudié comment faire avancer conjointement le travail technique sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. Il s'agit de faire en sorte que les différentes méthodes figurant dans les documents complémentaires soient cohérentes.

37. Après cette réunion préliminaire, les mêmes organisations, en concertation avec le Groupe d'experts, ont organisé une réunion d'une journée pendant NAP Expo. Les participants ont étudié comment favoriser au mieux la cohérence dans le processus des PNA en adoptant des approches intégrées concernant les diverses questions sectorielles tout sachant que, par définition, les PNA sont intersectoriels alors que leur traitement est cloisonné. Ils ont décidé de mettre en place un groupe de travail technique sur les PNA afin d'envisager un cadre d'intégration pour le processus des PNA qui permettrait de définir les grandes lignes d'approches intégrées de l'élaboration et de la mise en œuvre des PNA. Des études de cas seront réalisées et étayées à l'échelon national en vue de définir comment appliquer le cadre d'intégration.

38. Le Groupe d'experts a décidé de continuer à fournir des informations sur les directives pour les PNA et d'apporter sa contribution, sans qu'il s'agisse d'une adhésion implicite, aux travaux du groupe de travail technique sur les PNA et des autres organisations dans l'élaboration des documents conjoints ou individuels complémentaires aux directives pour les PNA.

39. On trouvera de plus amples informations sur les compléments aux directives techniques pour les PNA dans le rapport sur la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts²⁷.

F. Réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts des pays les moins avancés

40. La réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts s'est tenue du 9 au 11 mars 2015 à Bangkok. Le Groupe d'experts a noté que les échanges des Parties et des organisations compétentes présentes avaient été très fructueux. Les participants ont dressé le bilan des travaux du Groupe d'experts pour les 14 dernières années, y compris des méthodes adoptées par celui-ci pour mener ses activités propres et celles menées en collaboration avec les organisations compétentes.

41. L'ensemble des Parties et autres participants ont noté, avec grande satisfaction, la réussite du Groupe d'experts et le rôle important qu'il joue dans l'appui aux PMA. Le Secrétaire général adjoint et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

²⁷ FCCC/SBI/2014/13, par. 25 à 27.

a fait l'éloge du Groupe d'experts qui, depuis qu'il a été mis en place²⁸, a apporté un appui spécifique aux PMA, notamment par le biais des PANA et des PNA. Il a indiqué que le Groupe d'experts avait joué un rôle essentiel dans le renforcement des liens entre les PMA et les institutions et organisations compétentes. Il a reconnu que le Groupe d'experts avait également donné un solide élan et jeté les bases nécessaires à l'adaptation dans les PMA. Il a noté qu'il était important de donner une nouvelle envergure aux travaux du Groupe d'experts, notamment s'agissant de préparer les PMA à accéder pleinement aux ressources du Fonds vert pour le climat, en collaboration avec les parties prenantes compétentes. Le Secrétaire général adjoint a également souligné qu'il fallait s'assurer que les mesures d'adaptation qui sont prises le soient en cohérence et en coordination avec d'autres processus mondiaux, dont le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA²⁹ et le programme de développement pour l'après-2015.

42. Le Groupe d'experts a fait le point sur les travaux qu'il avait réalisés au cours de son mandat actuel et a noté ce qui suit :

a) Il s'est montré efficace dans l'appui qu'il a apporté aux PMA en leur fournissant des informations et des lignes directrices détaillées sur la façon de préparer et de mettre en œuvre les PANA;

b) Il a communiqué des spécifications utiles sur chacun des éléments du programme de travail en faveur des PMA, autres que les PANA³⁰;

c) Il a élaboré avec succès des directives techniques applicables au processus des PNA, qui ont été accueillies avec satisfaction par les Parties et les autres intervenants et servent de ressource principale dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA;

d) Il a soutenu activement les travaux d'autres organes relevant de la Convention. Par exemple, les membres du Groupe d'experts ont participé au Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, y compris en tant que co-présidents du Comité, contribuant ainsi à la bonne élaboration du programme de travail du Comité;

e) Son action, en tant que fournisseur d'appui spécifique aux PMA dans la lutte contre les changements climatiques, est considérée comme une bonne pratique à poursuivre et à renforcer;

f) Ses réalisations résident en grande partie dans ses efforts de collaboration avec le FEM et ses agents d'exécution ainsi qu'avec tout un ensemble d'organisations compétentes en vue d'être soutenu dans son action. Il est utile de renforcer cette collaboration pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins des PMA.

43. Les participants se sont également penchés sur certaines des lacunes et des besoins nouveaux lorsqu'il s'agit de mettre totalement en œuvre les PANA et de faire véritablement avancer l'élaboration et la mise en œuvre de PNA. Ils ont ainsi été amenés à étudier dans quels nouveaux domaines l'appui du Groupe d'experts pourrait jouer un rôle important. Ces idées, qui sont présentées dans le rapport sur la réunion de bilan³¹, pourraient être utilement prises en compte dans les futurs programmes de travail du Groupe.

²⁸ Décision 29/CP.7.

²⁹ Le Programme d'action d'Istanbul présente la vision et la stratégie de la communauté internationale en faveur du développement durable des PMA pour la décennie 2011-2020, l'accent étant mis en particulier sur le développement des capacités de production de ces pays. On trouvera de plus amples informations à l'adresse suivante : <http://unohrrls.org/about-ldcs/istanbul-programme-of-action/>.

³⁰ Voir le document FCCC/SBI/2012/7, par. 31 à 45.

³¹ FCCC/SBI/2015/8.

G. Informations relatives aux travaux du Groupe d'experts des pays les moins avancés

1. NAP Expo

44. Les membres du Groupe d'experts ont étudié les dispositions à prendre pour l'organisation de la manifestation NAP Expo 2015. Ils ont décidé de faire un compte rendu de la manifestation peu après sa tenue, qui serait intégré dans le rapport sur la vingt-septième réunion du Groupe d'experts, compte rendu qui est présenté ci-dessous.

45. La manifestation NAP Expo s'est déroulée les 14 et 15 avril 2015, avant l'atelier sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. Elle a rassemblé plus de 160 personnes, de provenance similaire à celle des participants de l'édition de 2014, à savoir :

- a) Les Parties : les PMA; les pays en développement qui ne font pas partie des PMA, qui étaient invités en application du mandat confié à la quarantième session du SBI (mentionné à l'alinéa a) du paragraphe 4 ci-dessus); et les pays développés;
- b) Les organes créés au titre de la Convention : le Groupe d'experts, le Comité de l'adaptation et le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
- c) Les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies;
- d) Le programme d'appui mondial aux PNA;
- e) Les organismes bilatéraux et multilatéraux;
- f) Les centres et réseaux régionaux;
- g) Les organisations non gouvernementales;
- h) Les instituts de recherche;
- i) Des experts, notamment les principaux auteurs de différentes sections du cinquième rapport d'évaluation du GIEC³².

46. Les participants ont souligné l'intérêt des manifestations NAP Expo et ont remercié le Groupe d'experts pour cette rencontre très réussie. Le Groupe d'experts a discuté du fait qu'il fallait commencer à planifier tôt les futures Expos et a décidé de faire participer le groupe consultatif à l'organisation des NAP Expos dans un avenir proche afin de commencer à planifier les date et lieu suffisamment à l'avance pour l'année qui suit. Il a pris note du franc succès des séances organisées par des organisations partenaires le premier jour de l'Expo. Il a décidé d'inciter davantage les organisations compétentes à devenir partenaires de futures NAP Expos, notamment à participer davantage aux dispositifs logistiques.

47. Les principaux messages tirés de NAP Expo 2015 sont présentés dans l'encadré 2. Ils reflètent les conclusions des exposés prononcés et des débats fructueux tenus pendant les séances parallèles et plénières.

³² On trouvera d'autres informations de base sur NAP Expo 2015 à l'adresse suivante : unfccc.int/8887.

Encadré 2

Thèmes et principaux messages de NAP Expo 2015*Intégration de l'adaptation dans les processus de planification du développement*

- L'intégration en elle-même est un processus qui se déroule sur plusieurs années – elle ne constitue pas un préalable à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'adaptation mais doit être, et c'est important, réalisée tôt;
- Pour être efficaces, les dispositions institutionnelles doivent être motivées par les besoins nationaux en matière de suivi et de communication de données et orientées selon ceux-ci. Par exemple, le besoin de suivre et d'évaluer le financement des activités liées aux changements climatiques peut motiver la création de lignes budgétaires en faveur du climat;
- La prise en main des activités par le pays à tous les niveaux est très importante, tout comme l'engagement politique à un haut niveau. Il doit s'agir d'un engagement à long terme pour garantir la continuité de l'action au-delà des mandats politiques;
- Les approches par programme permettent un traitement multisectoriel et à de multiples échelles de la question de l'adaptation, offrent des délais plus longs et des possibilités d'optimiser les ressources;
- La planification intégrée est une base utile à la planification à long terme; elle requiert les contributions et la participation de divers experts et parties prenantes et peut entraîner des modifications importantes des systèmes et des infrastructures;
- L'évaluation des besoins de financement à diverses étapes du processus de PNA pourrait permettre de recenser les sources de financement pertinentes (dont le secteur privé) et de mobiliser des ressources;

Soutien à une approche intégrée du processus des PNA

- Un groupe d'organisations et d'organismes et le Groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA) ont étudié comment favoriser au mieux la cohérence des aspects techniques des PNA par des approches intégrées sur différents plans (secteurs, niveaux, thèmes), tout en étant conscients de la nature intrinsèquement intersectorielle des PNA;
- Les participants sont convenus de mettre sur pied un groupe de travail technique sur les PNA pour étudier les différentes possibilités qu'offriraient les approches intégrées dans la formulation et la mise en œuvre des PNA, notamment en travaillant sur des études de cas de pays. Ce groupe de travail a décidé de commencer son activité en examinant un cadre d'intégration applicable à la phase préparatoire du processus des PNA;

Approches écosystémiques

- Lorsqu'on opte pour des approches écosystémiques de l'adaptation aux changements climatiques, il est important de prendre en compte les pressions non climatiques exercées sur les écosystèmes;
- L'approche écosystémique s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale d'adaptation et il est important d'en évaluer toutes les options, notamment par une analyse coût-avantage;

Suivi et évaluation

- Il existe une différence entre le suivi et l'évaluation en matière de processus des PNA et le suivi et l'évaluation en matière d'adaptation;
- Lors de l'élaboration d'une procédure nationale de suivi et d'évaluation de l'adaptation, la première étape devrait être de définir le but d'une telle procédure, d'identifier les utilisateurs et de déterminer en quoi la procédure aide à tirer des enseignements;
- Les procédures nationales de suivi et d'évaluation de l'adaptation doivent être adaptées au contexte national et reliées aux systèmes de collecte de données et de suivi existants. Pouvoir apprendre de l'expérience d'autres pays est très utile;

Approches régionales

- Une collaboration renforcée et plus formelle entre le Groupe d'experts et les centres et réseaux régionaux permettrait de mieux prendre en compte les problèmes régionaux et favoriserait la coopération Sud-Sud entre les PMA et les pays qui ne font pas partie des PMA;
- Les centres et les réseaux régionaux constituent des lieux d'échange utiles à la création de communautés de praticiens de l'adaptation, comme dans le cas des programmes régionaux, des évaluations techniques et de l'appui aux politiques régionales;
- Il est également important d'étudier les différentes options en matière d'adaptation (politiques, programmes et activités) à l'échelon régional, en plus des niveaux national et infranational;

Six composantes d'une adaptation réussie^a

- La réussite dépend en partie de ce qu'on entend par « adaptation »;
- Il semble plus difficile de définir la réussite que l'échec;
- Il n'y a pas d'initiative réussie au final puisque l'adaptation est un processus évolutif; il peut-être alors plus aisé de définir les progrès obtenus;
- Les six composantes d'une adaptation réussie sont les suivantes :
 - Le processus en tant que tel – processus d'évaluation et de planification;
 - La prise de décisions – choisir les bonnes options et prendre la bonne décision;

- La mise en œuvre – mise en œuvre réussie d'activités d'adaptation spécifiques;
- Le résultat – obtention de bons résultats en matière d'adaptation, éviter les défauts d'adaptation;
- Capacités – mettre en place des conditions favorables
- Surmonter les obstacles – recenser et élaborer des stratégies efficaces pour surmonter les obstacles.

^a Tirées d'un exposé liminaire de Susanne Moser, que l'on peut consulter (en anglais) à l'adresse suivante : <http://napexpo.org/2015/?session=session-viii-plenary>

2. Publication d'une vue d'ensemble du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation et d'autres produits

48. Compte tenu des remarques formulées à ses ateliers de formation régionaux et de ses échanges avec le Comité de l'adaptation, le Groupe d'experts a reconnu qu'il fallait élargir le public à informer des directives pour les PNA, en particulier au niveau national pour veiller à une prise en main totale par le pays et une adhésion sans réserve de ce dernier.

49. Dans ce contexte, le Groupe d'experts a décidé de concevoir une publication donnant une vue d'ensemble du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA³³. À la réunion, il a examiné le projet détaillé de cette publication.

50. Le Groupe d'experts a décidé de publier ce document avant ou peu après la quarante-deuxième session du SBI.

H. Favoriser la cohérence et la synergie des mesures d'adaptation au titre de la Convention

1. Contributions aux travaux du Comité exécutif intérimaire du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques

51. Le Groupe d'experts a noté que son rôle au sein du Comité exécutif intérimaire du Mécanisme international de Varsovie s'était achevé à la vingtième session de la Conférence des Parties.

52. Le Groupe d'experts a de nouveau soutenu qu'il pouvait être important d'analyser les mandats et les plans ou programmes de travail des organes constitués et groupes d'experts compétents afin de recenser les liens entre eux et les domaines de convergence et de synergie.

2. Collaboration avec le Comité de l'adaptation

53. Le Groupe d'experts a pris part à la sixième réunion du Comité de l'adaptation, qui s'est tenue en septembre 2014³⁴. Il a également pris part à une réunion sur les PNA organisé par l'équipe spéciale des PNA du Comité de l'adaptation, juste avant la sixième réunion du Comité de l'adaptation. L'objectif de cette réunion était d'étudier

³³ On trouvera de plus amples informations sur cette publication dans le document FCCC/SBI/2014/13, par. 35 à 37.

³⁴ Voir à l'adresse suivante : <http://unfccc.int/8467>.

les stratégies visant à trouver des solutions faces aux lacunes et aux besoins rencontrés par les pays en développement lorsqu'ils procèdent à l'élaboration et à la mise en œuvre des PNA³⁵.

54. Le Groupe d'experts a collaboré avec le Comité de l'adaptation à l'élaboration d'un document d'information sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA³⁶, de même qu'à l'organisation de l'atelier sur ce même thème qui a eu lieu les 15 et 16 avril à Bonn.

55. Parallèlement, le Groupe d'experts a continué à collaborer avec le Comité de l'adaptation au développement de la plate-forme NAP Central, à l'organisation des manifestations NAP Expo et au recueil des meilleures pratiques et des enseignements tirés en matière d'adaptation, ainsi que dans le cadre des activités de l'équipe spéciale.

3. Collaboration avec les entités du Mécanisme technologique

56. Le Groupe d'experts a étudié les moyens de renforcer sa collaboration avec les entités du Mécanisme technologique. Ses membres ont pensé que ce serait une bonne idée de se rapprocher du Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC) afin d'agir de concert à mieux informer sur les possibilités qu'offre le CRTC en matière d'appui à la mise en œuvre des PANA et au processus d'élaboration et d'exécution des PNA.

57. De plus, le Groupe d'experts est convenu que ce serait une bonne occasion d'inviter le Comité exécutif de la technologie à proposer, dans le cadre des supports destinés aux ateliers régionaux de formation aux PNA, des modules pertinents qui donneraient des informations sur l'appui dont pourraient bénéficier les PMA dans l'accès aux technologies pour l'adaptation.

58. Le Groupe d'experts a également étudié la possibilité d'élaborer, en collaboration avec le Comité exécutif de la technologie, un document d'information qui présenterait des exemples de l'application des technologies pour l'adaptation à la planification et à la mise en œuvre de l'adaptation.

59. Le Groupe d'experts est convenu d'inviter le Comité exécutif de la technologie et le CRTC à collaborer dans le cadre des activités énoncées aux paragraphes 56 à 58 ci-dessus.

4. Révision des documents techniques sur les synergies régionales et sur les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement

60. On trouvera des informations sur la révision des documents techniques sur les synergies régionales et sur les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement dans le rapport sur la vingt-sixième réunion du Groupe d'experts³⁷. On se référera également à l'alinéa c) du paragraphe 98 ci-dessous.

I. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux

61. Le Groupe d'experts a pris note de la participation constante d'un large éventail d'organisations, ainsi que de centres et de réseaux régionaux, à la mise en œuvre de

³⁵ On trouvera des informations sur les résultats de cette réunion à l'adresse suivante : unfccc.int/8467, au point 5 de l'ordre du jour consacré aux PNA.

³⁶ FCCC/SBI/2014/INF.14.

³⁷ FCCC/SBI/2014/13, par. 52 à 54.

son programme de travail pour 2014-2015. Il a souligné qu'il avait engagé différents experts et/ou représentants issus des entités suivantes :

- a) Les Parties;
- b) Les organes créés au titre de la Convention (Comité de l'adaptation, Comité exécutif de la technologie, Comité permanent du financement et Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention);
- c) Le FEM;
- d) Le Fonds vert pour le climat;
- e) Les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies;
- f) Les organismes bilatéraux et multilatéraux;
- g) Les centres et réseaux régionaux;
- h) Le Programme d'appui mondial aux PNA pour les PMA;
- i) Les organisations non gouvernementales aux niveaux national, régional et international.

62. Les activités particulières pour lesquelles des experts et/ou des représentants ont été engagés étaient les ateliers régionaux de formation aux PNA du Groupe d'experts destinés aux pays du Pacifique et aux pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (voir paragraphes 17 à 26 ci-dessus), la manifestation organisée en marge de la quarante et unième session du SBI par le Groupe d'experts, l'animation de certaines des séances de NAP Expo 2015, le développement actuel de la plate-forme NAP Central et l'établissement de la version finale de certains produits du Groupe d'experts, comme la publication sur une meilleure prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA.

63. Le Groupe d'experts a décidé de continuer à mobiliser des organismes et experts compétents dans la mise en œuvre de son programme de travail.

J. Débats avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution

64. Le Groupe d'experts, le FEM et deux de ses agents d'exécution, le PNUD et le PNUE se sont réunis le 11 mars 2015, un jour avant la réunion du Groupe d'experts. Ils se sont penchés sur la situation actuelle du Fonds pour les PMA ainsi que sur les questions issues et les enseignements tirés des projets achevés du Fonds et sur les approches par programme du FEM. Pendant cette séance privée, le Groupe d'experts a décidé de demander un complément d'information du FEM, renseignements qu'il a reçus par voie électronique et qu'il a intégrés dans le présent rapport.

65. Le Groupe d'experts a noté qu'il était difficile de recevoir régulièrement des contributions des agents d'exécution autres que le PNUD et le PNUE sur leurs activités d'appui aux PANA et au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA.

1. Débat sur le niveau de financement actuel du Fonds pour les pays les moins avancés et sur le montant auquel chacun des pays les moins avancés peut avoir accès en 2015

66. Le FEM, le PNUD et le PNUE ont prévenu que l'insuffisance de ressources du Fonds pour les PMA (voir par. 8 ci-dessus) mettait en péril la montée en puissance des pays dans la pleine mise en œuvre de leurs priorités en matière de PANA et mener le processus d'élaboration et d'exécution des PNA.

67. Le PNUD et le PNUE ont en effet expliqué que si le Programme d'appui mondial aux PNA pour les PMA pouvait effectuer le travail initial avec les pays, les avancées significatives dans les PNA dépendraient du niveau de ressources disponibles pour permettre aux pays de mener le processus. L'essentiel du travail à faire pour que les pays progressent dans l'élaboration des PNA relève de projets du Fonds pour les PMA en attente de financement. Certains pays ont déjà réorienté une partie des fonds alloués par le Fonds pour leur PNA, mais l'exercice est périlleux. Le PNUD a indiqué que la priorité, pour les six mois à venir, devrait être de veiller à ce que les PMA disposent des ressources dont ils ont besoin pour mettre pleinement en œuvre leurs PANA et poursuivre le processus d'élaboration et d'exécution des PNA.

68. Tout comme le FEM, le PNUD et le PNUE, le Groupe d'experts était préoccupé par le fait que l'insuffisance des ressources du Fonds pour les PMA risquait d'empêcher la pleine mise en œuvre des PANA et de couper court à l'élan généré à l'égard du processus d'élaboration et d'exécution des PNA. Il lui semblait que cette situation pourrait également avoir une incidence sur l'exécution de certains des éléments du programme de travail en faveur des PMA autres que les PANA. Il a encouragé le FEM à trouver des moyens de mobiliser suffisamment de ressources cette année pour financer au moins les projets en réserve au Fonds pour les PMA et que, techniquement, le secrétariat du FEM avait suspendus (voir annexe I). Il a également indiqué qu'il était prêt à fournir tout élément d'information pour la réunion de juin du Conseil du Fonds spécial pour les changements climatiques et du Fonds pour les PMA, si le FEM le lui demandait.

2. Autres éléments du programme de travail en faveur des pays les moins avancés

69. En marge de la réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts, le PNUD et le PNUE ont organisé le lancement de leur projet mondial de renforcement des capacités des PMA en vue de leur permettre de participer pleinement aux processus intergouvernementaux relatifs aux changements climatiques, financé via le Fonds pour les PMA. Ce projet vise à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des PMA afin qu'ils prennent totalement part aux négociations intergouvernementales se rapportant aux changements climatiques et à la coordination de la lutte ce phénomène.

70. Le projet mondial a été lancé le 11 mars 2015. Les présidents du Groupe d'experts et du groupe des PMA ont été invités à siéger à son comité directeur du projet et avaient apporté leurs contributions avant son lancement. Le PNUD et le PNUE ont décidé, en concertation avec le groupe des PMA et le Groupe d'experts, de commencer par organiser un atelier de formation pour les négociateurs des PMA. Cet atelier s'est tenu à Bonn, les 15 et 16 avril 2015, immédiatement après NAP Expo et parallèlement à l'atelier sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA.

71. D'autres activités devraient être organisées d'ici à la fin 2015, notamment des activités se rapportant à la traduction et à la diffusion de connaissances liées aux négociations sur les changements climatiques, par l'intermédiaire des réseaux

existants et des forums consacrés aux changements climatiques, ainsi qu'au renforcement de la coopération et de l'échange de connaissances Sud-Sud et Nord-Nord.

72. En tant que membre du comité directeur du projet, le Groupe d'experts a demandé à être tenu informé régulièrement de l'avancée de la mise en œuvre du projet.

3. Stratégie d'adaptation du Fonds pour l'environnement mondial

73. Le FEM a indiqué que sa stratégie de programmation de l'adaptation pouvait être synthétisée dans deux piliers stratégiques, à savoir :

a) Intégrer en continu, de façon progressive et interactive la question de l'adaptation aux changements climatiques dans les organismes, plans, programmes et processus décisionnels pertinents en tant que moyen de recenser les besoins d'adaptation et de les traiter à court, moyen et long termes;

b) Étendre les synergies à d'autres domaines d'intervention du FEM.

74. Le premier pilier est axé sur le traitement des priorités en matière d'adaptation déjà identifiées par les pays, tout en avançant dans les processus de PNA et en veillant à toujours les intégrer dans les processus de planification du développement. Le second s'appuie sur l'expérience de projets et de programmes financés par plusieurs fonds fiduciaires qu'a acquis le FEM au cours des quatre dernières années en vue de tirer parti plus stratégiquement des synergies entre l'adaptation et d'autres domaines d'intervention.

75. Ce faisant, le FEM entend déterminer plus précisément la valeur qu'apporte son programme d'adaptation par rapport aux autres fonds et mécanismes.

4. Enseignements tirés des programmes nationaux aux fins de l'adaptation achevés

76. Dans les paragraphes 77 à 88 ci-dessous sont présentés les enseignements tirés des projets de PANA achevés ayant été financés par le Fonds pour les PMA et que le FEM et ses agents d'exécution ont compilés.

Planification et conception

77. Une bonne conception du projet permet sa bonne mise en œuvre et donc d'obtenir de bons résultats. Un projet qui est bien conçu a plus de chances d'être un succès. Chaque étape du processus compte dans la réussite d'un projet et il est plus facile de réussir si toutes ces étapes sont justifiées et réalisées avec efficacité (Bhoutan).

78. Sous-estimer les coûts d'élaboration de micro-projets peut contribuer à l'échec (Burkina Faso).

79. Mener de front plusieurs projets peut contribuer à ce qu'un projet fonctionne mieux que si celui-ci est mené seul. Il est possible de créer des synergies entre des projets grâce au partage de connaissances et d'expériences mais il faut éviter de mettre en concurrence les projets (Cambodge).

80. La réussite des activités d'intégration tient essentiellement à un suivi et à une aide à l'investissement immatériel, une attention soutenue portée à la participation de la communauté et à un encadrement de la part des autorités locales. Sans aide à l'investissement, les parties prenantes peuvent désinvestir les efforts d'intégration, en particulier au niveau des provinces, des districts et des communes (Cambodge).

81. Une coordination de tous les instants est essentielle si l'on veut veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées et que les résultats soient compilés, interprétés et diffusés en temps utile (Samoa).

82. Pour les activités à visée scientifique, il faut allouer suffisamment de temps pour valider les données et permettre leur interprétation et leur diffusion. Faute de préparation adéquate, c'est la qualité générale des résultats qui est menacée.

Participation des parties prenantes

83. En plus du renforcement des capacités, un projet qui donne des résultats matériels choisis par les parties prenantes a, pour celles-ci et pour les bénéficiaires, des effets concrets, positifs, directs et immédiats. Il contribue à ce que les parties prenantes et les bénéficiaires s'investissent davantage dans les activités du projet qui, globalement, seront plus efficaces (Bhoutan).

Stratégies de mise en œuvre

84. Pour répondre aux mieux aux besoins et aux priorités des parties prenantes et des bénéficiaires, il faut opter pour une gestion de type adaptatif des projets, qui permet d'adapter les projets aux changements, y compris aux événements perturbateurs, tout en préservant leur efficacité générale. De plus, procéder à un examen technique de ces projets vers leur fin est un excellent moyen d'inventorier et de détailler leurs réalisations. Cet examen fournit un ensemble de connaissances – approches, méthodes, enseignements tirés et pratiques optimales – qui peut être porté à l'attention de tous grâce à Internet et contribue à ce que ces connaissances soit réutilisées et transposées à l'échelle du pays et de la région (Bhoutan).

85. La création d'un comité technique qui aide à la mise en œuvre du projet et joue le rôle d'intermédiaire technique entre un comité directeur de haut niveau pour le projet et les unités qui exécutent le projet peut apporter à la fois de la souplesse au processus décisionnel et un poids politique en donnant accès à ces unités à d'autres institutions compétentes (Cabo Verde).

86. Une intervention dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques peut produire des résultats durables si les structures décentralisées et les groupes de bénéficiaires participent à la mise en œuvre et pour autant qu'on mette l'accent sur le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles de ces acteurs. Une telle approche facilite la mise en œuvre du projet et permet de s'approprier les réalisations du projet (Burkina Faso).

87. Les structures locales constituent de bons relais pour le suivi des activités, en particulier une fois le projet achevé (Burkina Faso).

88. Il faudrait adapter les modalités nationales de mise en œuvre aux projets multisectoriels (Samoa).

5. Enseignements tirés des programmes élaborés par le Fonds pour l'environnement mondial

89. Le FEM a également partagé avec le Groupe d'experts une partie des premiers résultats obtenus dans le cadre de ses programmes régionaux et mondiaux, à savoir :

a) Le Programme régional d'adaptation des pays du Pacifique aux changements climatiques (Fonds spécial pour les changements climatiques) a répondu aux besoins de 13 pays du Pacifique en matière d'infrastructures résistantes aux changements climatiques, de systèmes santé publique et de gestion des ressources naturelles par le biais d'approches adaptées aux conditions locales;

b) Le programme du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à l'appui de l'Initiative « Grande muraille verte » (Fonds pour les PMA) qui constitue l'un des premiers exemples d'approche par programme intégrant l'adaptation et mettant en œuvre les multiples effets positifs pour l'environnement mondial;

c) L'initiative sur les informations climatologiques pour un développement résilient et l'adaptation aux changements climatiques en Afrique (Fonds pour les PMA) et une autre initiative similaire pour les pays d'Amérique latine (Bolivie (État plurinational de), Équateur et Pérou) (Fonds spécial pour les changements climatiques);

d) Le programme pilote pour une approche intégrée du renforcement de la durabilité et de la résilience en matière de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne (Fonds d'affectation spéciale du FEM); par cette approche qui concerne 12 pays, l'objectif du FEM est de faire une priorité de la gestion des ressources naturelles (terre, sols, eau, végétation et ressources génétiques) lors de la transformation du secteur agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

90. Les quatre programmes susmentionnés ont contribué à prouver que l'adoption d'une approche par programme peut être l'occasion de traiter la question de l'adaptation dans de nombreux secteurs et à de multiples échelles, dans un laps de temps plus long et avec de meilleures chances d'optimiser les ressources, tout en renforçant les partenariats, les effets catalyseurs et les synergies, y compris entre les accords multilatéraux sur l'environnement, et en favorisant l'apprentissage permanent.

K. Débats avec le Fonds vert pour le climat

91. Conformément au mandat qui lui a été confié par la Conférence des Parties à sa vingtième session consistant à étudier comment aider au mieux les pays en développement Parties à accéder au financement du Fonds vert pour le climat³⁸, le Groupe d'experts s'est entretenu avec le secrétariat du Fonds via Skype le deuxième jour de sa réunion. On trouvera les questions posées par le Groupe d'experts au secrétariat à l'annexe III.

92. Quelques jours auparavant, à la réunion de bilan sur les travaux du Groupe d'experts, un représentant du secrétariat du Fonds vert pour le climat a fait le point, via Skype, de la situation du Fonds. Le Groupe d'experts a également eu des contacts avec un représentant du Fonds à NAP Expo 2015.

93. Le Fonds vert pour le climat a donné les informations ci-après :

a) Il considère la question des PMA comme une priorité et est ouvert aux possibilités permettant d'aider ces pays à accéder aux ressources;

b) Il peut fournir cette aide dans le cadre de son programme d'intervention immédiate visant à apporter un appui aux pays aux faibles capacités d'accès à ses ressources. Le Conseil du Fonds a décidé que non seulement les PMA relèveraient de cette catégorie, mais aussi les petits États insulaires en développement et les pays africains;

c) Les pays qui souhaitent s'assurer un appui immédiat pour leur PNA doivent contacter le Fonds dans les meilleurs délais. Un dialogue s'instaurera alors qui permette au Fonds de comprendre les besoins du pays, échange qui pourra déboucher sur l'élaboration d'un budget et la mise à disposition garantie des fonds nécessaires à

³⁸ Décision 3/CP.20.

l'élaboration du PNA. Le programme d'intervention immédiate peut également servir à recenser et à mettre en œuvre les projets et programmes que le pays a déjà élaborés;

d) Il ne fixe pas ni limite ni plafond par pays, sauf dans le cas du programme d'intervention immédiate, où une limite est fixée à 1 million de dollars des États-Unis par an et par pays pour les pays qui obtiennent un financement immédiat par l'intermédiaire d'une entité multilatérale, et à 300 000 dollars pour ceux qui cherchent à accéder directement au financement;

e) S'il est convenu que 50 % des ressources en faveur de l'adaptation sont destinés aux PMA, aux petits États insulaires en développement et aux pays africains, les procédures de demande, d'examen et d'accès aux ressources du Fonds sont les mêmes pour tous les pays;

f) Il n'a pas fixé de délais pour accepter les propositions de projets et il en reçoit en permanence. Le 13 mars 2015, le représentant du secrétariat du Fonds qui s'était entretenu via Skype avec le Groupe d'experts, a indiqué que dès l'accréditation des entités multilatérales et/ou nationales, les PMA et les autres pays pourront soumettre leurs propositions au Fonds. Les premières entités seront accréditées dans le cadre d'une procédure accélérée au premier semestre de 2015 tandis que les autres pourraient l'être d'ici à la fin de 2015³⁹;

g) Si au moins 50 % des contributions annoncées sont confirmées et transformées en instrument légal, il prévoit de financer la première série de propositions de projets et de programmes d'ici à octobre 2015;

h) En plus du financement du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, il étudie également favorablement des propositions de projet de PANA.

94. Le représentant du Fonds vert pour le climat a aussi mis en avant des domaines dans lesquels il pourrait être utile qu'il collabore avec le Groupe d'experts, en vue :

a) D'informer les PMA qu'il est en passe de fonctionner pleinement et souhaite véritablement les inviter à recenser leurs besoins en matière d'appui, en particulier dans le cadre de son programme d'intervention immédiate;

b) De contribuer à la diffusion de ses quatrièmes résultats de l'impact stratégique par domaine;

c) De comprendre comment faire en sorte que les stratégies d'adaptation élaborées par les pays soient finançables au titre du Fonds;

d) De préciser le concept de contributions prévues déterminées au niveau national, en particulier ce à quoi s'attendent les pays en matière de contribution aux sources de financement multilatéral après 2020.

95. Le Groupe d'experts est convenu de poursuivre sa collaboration avec le Fonds vert pour le climat, par l'intermédiaire du secrétariat de ce dernier, afin de fournir des informations pertinentes aux PMA sur le fonctionnement du Fonds. Compte tenu de ses échanges fructueux avec le secrétariat du Fonds à la réunion, le Groupe d'experts a décidé d'inviter un représentant du Fonds à chacune de ses réunions.

³⁹ Au 14 avril 2015, sept entités avaient été accréditées par le Fonds. On trouvera de plus amples informations à l'adresse suivante : <http://www.gcfund.org/operations/accreditation/accredited-entities.html>.

III. Programme de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour 2015

96. Le Groupe d'experts a analysé les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son programme de travail pour 2014-2015. En plus des activités existantes qui, soit sont en cours d'exécution, soit seront exécutées en 2015, il a défini de nouvelles activités à mener la dernière année de son mandat actuel.

97. Le Groupe d'experts s'est également penché sur l'ordre de priorité de ses activités, notant que le SBI, à sa quarantième session, l'avait encouragé à faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre de son programme de travail, en tenant compte des ressources disponibles⁴⁰. Il a décidé d'accorder la priorité aux trois activités ci-après jusqu'à la tenue de sa prochaine réunion, prévue au troisième trimestre de 2015 :

- a) Organisation des trois autres ateliers régionaux de formation aux PNA;
- b) Finalisation et diffusion de la première série de publications en 2015;
- c) Poursuite de la mise en place de la plate-forme NAP Central.

1. Liste des publications prioritaires en passe d'être finalisées

98. Le Groupe de travail a noté que les publications ci-après étaient en passe d'être finalisées :

a) Une publication sur l'amélioration de la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA⁴¹;

b) Le troisième tome de la publication sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés en matière d'adaptation dans les PMA. Cette publication sera axée sur les premiers travaux qui peuvent être menés dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction que la publication reprenait la méthode révisée utilisée pour recenser les meilleures pratiques et les enseignements tirés et qui a été mise au point par le groupe consultatif⁴². Il a apporté de nouveaux éléments susceptibles d'aider à l'établissement de la version finale de la publication;

c) Les versions révisées des documents techniques sur les synergies régionales et les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement;

d) Un document d'information sur l'appui pouvant être apporté aux PMA dans le processus de l'élaboration et de mise en œuvre des PNA;

e) Un ouvrage de référence sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, qui met l'accent sur l'application concrète des connaissances scientifiques et des politiques générales. Il est structuré en modules thématiques qui correspondent aux 10 fonctions essentielles du processus des PNA établies par le Groupe d'experts (voir encadré 2). Il est axé sur la façon de faire, s'appuyant sur l'expérience et les meilleures pratiques des pays. Il fait aussi état des outils et autres ressources directement utilisables par les pays et qui leur facilitent la tâche dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, tout en évitant de vanter des approches spécifiques. Il préconise avant tout le recours à des approches bien éprouvées ainsi qu'à celles qui ont émergé des examens collégiaux. Le Groupe d'experts a décidé de

⁴⁰ FCCC/SBI/2014/8, par. 84.

⁴¹ Voir le document FCCC/SBI/2014/13, par. 38 et 39.

⁴² Le groupe consultatif se compose des membres du Groupe d'experts, d'un membre du Comité de l'adaptation et d'un représentant du groupe des PMA.

continuer à tester les modules aux trois ateliers régionaux qu'il a prévu d'organiser en 2015 afin d'intégrer dans l'ouvrage les nouvelles observations et suggestions en matière d'amélioration qui seraient formulées lors des ateliers. Il a également décidé de publier l'ouvrage dans son intégralité avant décembre 2015;

f) Une brochure de présentation globale des travaux du Groupe d'experts, qui s'est demandé s'il devait élaborer en produire une sur ses travaux depuis sa création en 2001 qui énoncerait la liste de ses produits. Le Groupe d'experts est convenu que la brochure de présentation pourrait être élaborée à partir des informations fournies dans le document de référence de la réunion de bilan sur ses travaux⁴³;

g) Un mode d'emploi de la plate-forme NAP Central et de navigation dans cette plate-forme.

2. Plan de parution des toutes les publications prioritaires en 2015

99. Le Groupe d'experts a pris note de toutes les publications qu'il élabore actuellement en vue d'une parution cette année, en particulier celles qu'il entend faire paraître avant ou juste après la quarante-deuxième session du SBI et qui seraient intitulées comme suit :

- a) Vue d'ensemble du processus des PNA et d'autres produits;
- b) Outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes;
- c) Amélioration de la prise en compte des questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA;
- d) Les bonnes pratiques et les enseignements tirés en matière d'adaptation dans le contexte des PMA, tome 3;
- e) Document technique sur les synergies régionales;
- f) Brochure sur NAP Central.

100. Le Groupe d'experts a décidé de réunir les six publications susmentionnées et de les faire paraître en même temps. Elles seront disponibles en anglais, en français et en portugais.

101. Le Groupe d'experts a décidé que les autres publications paraîtraient avant la quarante-troisième session du SBI et la vingt et unième session de la Conférence des Parties. Il s'agit des documents ci-après :

- a) Le manuel sur la plate-forme NAP Central;
- b) Un document d'information sur l'appui pouvant être apporté aux PMA dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA;
- c) Un ouvrage de référence sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA;
- d) Une brochure : vue d'ensemble des travaux du Groupe d'experts;
- e) Un document technique sur les synergies entre les accords multilatéraux sur l'environnement.

⁴³ Voir à l'adresse : unfccc.int/8875

Annexe I

[Anglais seulement]

Projects from the national adaptation programmes of action which have been technically cleared by the secretariat of the Global Environment Facility and are awaiting funding under the Least Developed Countries Fund

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) received (grant and fees) USD million</i>	<i>Total project cost (including LDCF project preparation grant and fees and co-financing) USD million</i>	<i>Implementing agency</i>
Senegal	Promoting innovative finance and community-based adaptation in communes surrounding community natural reserves (Ferlo, Niokolo-Koba, Senegal River Basin Delta and Saloum Delta)	22 July 2014	6.143	23.043	UNDP ^a
Bhutan	Climate-resilient villages in Bhutan	15 July 2014	11.772	32.772	UNDP
Sierra Leone	Adapting to climate change induced coastal risks in Sierra Leone	4 November 2014	11.142	41.142	UNDP
Benin	Strengthening the resilience of rural livelihoods and subnational government system to climate risks and variability in Benin	14 November 2014	4.982	61.479	UNDP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) received (grant and fees) USD million</i>	<i>Total project cost (including LDCF project preparation grant and fees and co-financing) USD million</i>	<i>Implementing agency</i>
Comoros	Strengthening Comoros resilience against climate change and variability related disaster	18 November 2014	10.000	47.650	UNDP
Afghanistan	Adapting Afghan communities to climate-induced disaster risks	26 September 2014	6.296	61.017	UNDP
Lesotho	Strengthening climate services in Lesotho for climate-resilient development and adaptation to climate change	30 November 2014	5.606	21.516	UNEP ^b
Ethiopia	Climate change adaptation growth: implementing climate- resilient and green economy plans in highland areas in Ethiopia	2 September 2014	6.983	17.433	UNDP
Chad	Chad national adaptation plan	30 November 2014	6.488	24.488	UNDP
Mozambique	Building resilience in the coastal zone through ecosystem-based approaches to adaptation	1 December 2014	6.680	31.583	UNEP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) received (grant and fees) USD million</i>	<i>Total project cost (including LDCF project preparation grant and fees and co-financing) USD million</i>	<i>Implementing agency</i>
Rwanda	Building the capacity of Rwanda's Government to advance the national adaptation planning process	1 January 2015	6.734	34.633	UNEP
Guinea-Bissau	Strengthening the resilience of vulnerable coastal areas and communities to climate change in Guinea-Bissau	4 December 2014	13.407	39.557	UNDP
Nepal	Developing climate-resilient livelihoods in the vulnerable watershed in Nepal	13 February 2015	7.829	47.829	UNDP
Senegal	Senegal national adaptation plan	16 December 2014	3.300	12.300	UNDP
Uganda	Integrating climate resilience into agricultural and pastoral production in Uganda, through a farmer/agropastoralist field school approach	3 February 2015	7.760	37.029	FAO ^c
Chad	Community-based climate risks management in Chad	19 March 2015	5.913	21.913	UNDP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) received (grant and fees) USD million</i>	<i>Total project cost (including LDCF project preparation grant and fees and co-financing) USD million</i>	<i>Implementing agency</i>
Nepal	Ecosystem-based adaptation for climate-resilient development in the Kathmandu Valley	3 March 2015	7.000	22.184	UNEP
Malawi	Climate adaptation for sustainable water supply	18 March 2015	3.000	42.500	AfDB ^d
Lesotho	Climate change adaptation for sustainable rural water supply in lowlands Lesotho	26 January 2015	5.000	22.250	AfDB
Guinea	Strengthening climate information and early warning systems for climate-resilient development and adaptation to climate change in Guinea	30 March 2015	5.639	36.154	UNDP
Regional project (Bangladesh, Cambodia, Lao People's Democratic Republic, Myanmar, Nepal, Timor-Leste)	Building resilience of health systems in Asian least developed countries to climate change	24 November 2014	10.381	44.946	UNDP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) received (grant and fees) USD million</i>	<i>Total project cost (including LDCF project preparation grant and fees and co-financing) USD million</i>	<i>Implementing agency</i>
Regional project (Kiribati, Solomon Islands, Tuvalu, Vanuatu)	Building resilience of health systems in Pacific island least developed countries to climate change	12 March 2015	19.784	95.784	UNDP

^a United Nations Development Programme.

^b United Nations Environment Programme.

^c Food and Agriculture Organization of the United Nations.

^d African Development Bank.

Annexe II

[Anglais seulement]

Rolling work programme of the Least Developed Countries Expert Group for 2015

Main activities	Output/activity type/timing
<i>Objective 1: provide technical guidance and support to the process to formulate and implement national adaptation plans (NAPs) in the least developed countries (LDCs)^a</i>	
<i>Expected result: the LDCs are effectively supported in the launching of, and in making progress under, their process to formulate and implement NAPs</i>	
Develop and disseminate a publication presenting an overview of the process to formulate and implement NAPs and an overview of the guidelines for NAPs, including a glossary of commonly used terms and answers to frequently asked questions on NAPs, in English, French and Portuguese	Publication, by June 2015
Develop materials for use by countries at the national level on awareness and training activities in the process to formulate and implement NAPs	NAP sourcebook by the twenty-first session of the Conference of the Parties (COP), December 2015
Organize NAP Expo every year	NAP Expo, yearly
Formalizing the planning committee of the NAP Expo	Collaboration, ongoing
Organize in collaboration with the Adaptation Committee a workshop on experiences, good practices, lessons learned, gaps and needs on the process to formulate and implement NAPs	Event, 16–17 April 2015
Report on the workshop on experiences, good practices, lessons learned, gaps and needs on the process to formulate and implement NAPs	Information paper (document of the Subsidiary Body for Implementation (SBI)) by June 2015
Respond to individual requests from Parties for support on the process to formulate and implement NAPs, including through the provision of comments and feedback on draft NAPs, and the sharing of experiences and lessons learned	Technical support, upon request
Continue to compile and analyse support needs for the process to formulate and implement NAPs, on an ongoing basis, including via questionnaires to Parties during the sessions of the subsidiary bodies and other relevant events	Information presented in Least Developed Countries Expert Group (LEG) reports to the SBI, ongoing
Compile information on bilateral and multilateral sources of funding to support the implementation of national adaptation programmes of action (NAPAs) and the process to formulate and implement NAPs	Information to be posted on NAP Central, ongoing
<i>Expected result: collaboration with other organizations leads to coordinated and effective support to the LDCs on NAPs</i>	
Collaborate with a wide range of organizations through various modalities, such as technical meetings and sharing of relevant information and materials on the process to formulate and implement NAPs	Collaboration, ongoing
Prepare and disseminate an information paper on how the NAP process can be supported in the LDCs	Information paper, by COP 21

<i>Main activities</i>	<i>Output/activity type/timing</i>
Conduct regional training workshops on NAPs for the LDCs	Training workshops, 2014–2015
<i>Objective 2: provide support to the LDCs on the preparation, revision/update and implementation of NAPAs^b</i>	
<i>Expected result: the LDCs are effectively supported in the implementation of NAPAs</i>	
Continue to invite the Global Environment Facility (GEF) and its agencies, relevant organizations and experts to the LEG meetings and events to explore the issues faced by some LDCs in implementing NAPAs, and to provide information to the SBI on ways and means to address these issues with a view to enhancing the implementation of NAPAs	Information presented in LEG reports to the SBI
Conduct surveys/case studies to collect information on remaining needs of the LDCs for the full implementation of NAPAs	Information presented in LEG report to the SBI, by SBI 43
<i>Expected result: the LDCs are assisted in the preparation, revision and update of their NAPAs</i>	
Respond to individual requests for support in the preparation, revision and update of NAPAs, including through the provision of comments and feedback on draft NAPAs and draft revised and updated NAPAs, and the sharing of experiences and lessons learned	Technical support
<i>Objective 3: support knowledge management and outreach in supporting adaptation planning, prioritization and implementation in the LDCs^c</i>	
<i>Expected result: the LDCs are effectively supported through enhanced access to the best available information useful for their adaptation efforts</i>	
Continue to further develop NAP Central to serve as a universally accessible web-based central repository and hub for information pertinent to the process to formulate and implement NAPS	Further operationalization in 2015, increased use of the online platform
Develop a pamphlet on accessing NAP Central (NAP Central pamphlet)	Pamphlet, by June 2015
Develop a manual on NAP Central	Publication, by COP 21
Prepare and disseminate the third volume of the publication on best practices and lessons learned in addressing adaptation in the LDCs, in English, French and Portuguese	Publication, by June 2015
Communicate complementary key information to the LDCs, through regular notes, in response to key concerns (such as on accessing funding under the Least Developed Countries Fund), in cooperation with the GEF and its agencies	Information notes to the LDCs, ongoing
Develop case studies capturing good practices and lessons learned on issues related to adaptation planning in collaboration with the Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change	Information to be used in various LEG and Nairobi work programme products

Main activities	Output/activity type/timing
<i>Objective 4: provide guidance and advice on the integration of adaptation into development planning and on strengthening gender-related considerations and considerations regarding vulnerable communities in adaptation planning and implementation in the LDCs^d</i>	
<i>Expected result: the LDCs are effectively assisted in their efforts to integrate gender-related considerations and considerations regarding vulnerable communities into adaptation</i>	
Complete and disseminate an information paper on strengthening gender considerations in adaptation planning and implementation in the LDCs	Publication, by June 2015
Develop and disseminate an information paper on strengthening considerations regarding vulnerable communities in adaptation planning and implementation in the LDCs	Publication, by COP 21
<i>Objective 5: promote the quality and achievement of results through support for the monitoring and evaluation of progress, effectiveness and gaps in the context of NAPAs, NAPs and the LDC work programme in the LDCs^e</i>	
<i>Expected result: support for monitoring the impact and effectiveness of efforts to address vulnerability is provided</i>	
Develop a technical paper describing the tool for monitoring and evaluating progress, effectiveness and gaps in the process to formulate and implement NAPs (PEG M&E tool)	Technical paper, by June 2015
Compile and analyse information to monitor progress and effectiveness, and identify gaps in the implementation of NAPAs, the LDC work programme and NAPs	Compilation, monitoring and analysis, ongoing
<i>Objective 6: support the implementation of the LDC work programme^f</i>	
<i>Expected result: implementation of the LDC work programme is effectively facilitated</i>	
Develop and disseminate an information paper on examples of the application of adaptation technologies in adaptation planning and implementation, in collaboration with the Technology Executive Committee	Information paper, by COP 21
Continue to collaborate with the GEF and its agencies and other organizations on ways to support the LDCs in implementing the LDC work programme, including through ways proposed in the report on the 21 st meeting of the LEG ^g	Technical support, ongoing
Collaborate with the United Nations Development Programme and the United Nations Environment Programme on the global support programme for LDC negotiators that they are managing, and provide inputs when required	Collaboration, upon request
<i>Objective 7: promote synergy of adaptation-related efforts under the Convention^h</i>	
<i>Expected result: coherence in support to the LDCs is promoted under the Convention, regionally and with other multilateral environmental agreements (MEAs)</i>	
Complete and disseminate a technical paper on regional synergy in addressing adaptation in the LDCs	Technical paper, by June 2015
Complete and disseminate a technical paper on synergy among MEAs in addressing adaptation in the LDCs	Technical paper, by COP 21
Prepare a report on reporting channels under the Convention, in collaboration with the Adaptation	Information paper, by COP 21

<i>Main activities</i>	<i>Output/activity type/timing</i>
Committee, to serve as background information for discussions on reporting for the process to formulate and implement NAPs during the meeting on experiences, good practices and lessons learned, gaps and needs in the process to formulate and implement NAPs	
Continue to collaborate with the Adaptation Committee, including on revision of methodologies for capturing and sharing best practices and lessons learned, and further development of NAP Central, NAP Expo, training on NAPs and the Adaptation Committee task force on NAPs	Collaboration, ongoing
Continue collaboration with other bodies under the Convention, including the Technology Executive Committee, the Standing Committee on Finance and the Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention	Collaboration, ongoing
<i>Objective 8: interact with the Green Climate Fund (GCF) to consider how best to support LDC Parties in accessing funding from the GCF for the process to formulate and implement NAPs</i>	
<i>Expected result: the LEG collaboration with the GCF contributed to increasing awareness of how the LDCs can access and use the GCF for the process to formulate and implement NAPs</i>	
Collaborate with the GCF to provide relevant and timely information to the LDCs on the operation of the Fund, and invite a representative of the Fund to the LEG meetings	Collaboration, ongoing
Develop an information note orientating LDCs to the GCF website	Information note, in the course of 2015
<i>Objective 8: promoting and ensuring coherence of support being provided to the LDCs for the process to formulate and implement NAPs</i>	
<i>Expected result: the LEG engagement with the global support programmes contributes to effective support to the LDCs on the process to formulate and implement NAPs</i>	
Collaborate with the global support programmes in their provision of support to the process to formulate and implement NAPs to ensure coherence with the NAP guidelines, including by serving on the boards of the global support programmes	Collaboration, technical support, ongoing
<i>Expected result: the LEG contribution to the work of relevant organizations facilitates the provision of coherence in country-level support, including country-level training</i>	
Provide information on the NAP guidelines and contribute, without any implied endorsement, to the work of the NAP technical working group and other organizations, as they develop individual or joint supplementary materials to the NAP guidelines	Advice, ongoing

^a Decision 5/CP.17, paragraphs 13 and 14.

^b Decisions 29/CP.7, 4/CP.11, paragraph 2, 8/CP.13, paragraph 4, and 6/CP.16, paragraphs 1 and 2.

^c Decisions 29/CP.7, 4/CP.11, paragraph 2, 8/CP.13, paragraph 4, 6/CP.16, paragraphs 1 and 2, and 5/CP.17, paragraphs 13 and 14.

^d Decision 6/CP.16, paragraph 2(a).

^e Decisions 29/CP.7, 6/CP.16 and 5/CP.17.

^f Decision 5/CP.14, paragraph 2.

^g FCCC/SBI/2012/7, paragraphs 31–45.

^h Decisions 29/CP.7, 5/CP.17, paragraph 17, and 1/CP.18, paragraphs 55 and 56.

Annexe III

[Anglais seulement]

List of questions from the Least Developed Countries Expert Group to the Green Climate Fund as feedback to the presentation made by the Green Climate Fund on 9 March 2015

1. What are the specific mandates and modalities in place that the Green Climate Fund (GCF) is mandated (by the Conference of the Parties, its Board) to support least developed countries (LDCs)? What are the special access modalities for LDCs given the special status of LDCs under the Convention? Are there simplified and/or flexible procedures for the LDCs to access the GCF?
2. What are the important results under the GCF Board that an LDC needs to be aware of in order to adequately prepare its engagement with the Fund?
3. Given its experience with readiness programmes in the LDCs, what gaps and needs has the GCF found so far? How can the Least Developed Countries Expert Group assist in overcoming those gaps and needs?
4. What are key milestones this year that LDCs should be aware of, such as deadlines for project submissions, any regional targets for project approval?
5. Will the GCF investment criteria also apply to LDC projects?
6. With regard to the process to formulate and implement national adaptation plans (NAPs):
 - (a) How can countries be supported in the process to formulate their NAPs as part of the readiness programme?
 - (b) How can the countries which have started their NAP process align with procedures under the GCF for country programming?
 - (c) How do countries go about further implementing or proposing for funding activities identified as priorities under the NAP process?
7. How soon will funds actually become available for LDCs, from the time they start engaging with the GCF?
8. How much and/or what are the criteria for the allocation of funds per country, within a given time frame?
9. Given the progress on the implementation of national adaptation programmes of action (NAPAs), and that some LDCs are revising/updating their NAPAs to take into account their current circumstances and the new climate realities, how will the GCF support the implementation of projects/programmes from the NAPAs?

Annexe IV*[Anglais seulement]***Members of the Least Developed Countries Expert Group as
at 12 March 2015**

Mr. Abias Huongo	Angola
Mr. Ibila Djibril	Benin
Mr. Thinley Namgyel	Bhutan
Mr. Matti Nummelin	Finland
Mr. Mosuoe Letuma	Lesotho
Mr. Benon Bibbu Yassin	Malawi
Mr. Batu Krishna Uprety	Nepal
Mr. Jan Verhagen	Netherlands
Ms. Marianne Karlsen	Norway
Mr. Douglas Yee	Solomon Islands
Mr. Paul Abiziou Tchinguilou	Togo
Ms. Pepetua Election Latasi	Tuvalu
Mr. Fredrick Manyika	United Republic of Tanzania
